

APPEL DE CANDIDATURES INTERNATIONAL 11^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE JARDINS

Le **Festival international de jardins** lance un appel de candidatures en vue de sélectionner les concepteurs qui seront invités à réaliser des jardins éphémères dans le cadre de sa 11^e édition, qui aura lieu du 26 juin au 3 octobre 2010, sur le site des Jardins de Métis / Reford Gardens.

Le Festival encourage les participants à former des équipes pluridisciplinaires dans le but de favoriser une approche du design ouverte et transversale. Cet appel de candidatures est donc ouvert :

- **aux créateurs canadiens et internationaux;**
- **aux équipes pluridisciplinaires** constituées, si possible, d'un architecte paysagiste accompagné par exemple, d'un architecte, d'un ingénieur, d'un designer, d'un scénographe, d'un artiste, etc.

Le thème de la 11^e édition du Festival est : « Le Paradis ».

Pour tout connaître de cet appel de candidatures, visitez le www.jardinsdemetis.com/festival2010.

Date limite de réception des candidatures

La date limite pour expédier électroniquement votre dossier de candidature est le **VENDREDI 6 NOVEMBRE 2009, 17 h 00 HNE**. Nous ne considérerons pas les candidatures transmises après cette date.

Informations complémentaires : **Alexander Reford**

Directeur, Jardins de Métis / Festival international de jardins
200, route 132, Grand-Métis (Québec) CANADA, G0J 1Z0
Courriel : alexander.reford@jardinsdemetis.com

Emmanuelle Vieira

Directrice artistique, Festival international de jardins
Courriel : emmanuelle.vieira@jardinsdemetis.com

Festival international de jardins : forum d'innovation et laboratoire d'expérimentation

Le Festival international de jardins est reconnu comme la plus importante manifestation de ce genre en Amérique du Nord et l'un des principaux festivals de jardins à l'échelle mondiale. Depuis 2000, 850 000 personnes ont découvert pas moins de 100 jardins conçus par plus de 200 créateurs en provenance d'une dizaine de pays. Le Festival est reconnu comme étant un forum d'innovation et un laboratoire d'expérimentation en art des jardins. Il est un rendez-vous annuel incontournable pour tous les amateurs de jardins contemporains, mais aussi pour tous les concepteurs impliqués dans une réflexion sur le renouvellement de cet art. Le Festival est un lieu d'inspiration et de ressourcement aussi bien pour le public que pour les artistes et concepteurs.

Ainsi, le Festival encourage l'exploration du jardin dans toutes ses dimensions en partant de la réalité du lieu (territoire et contexte) pour créer une diversité d'expériences sensorielles, émotives et intellectuelles pour les visiteurs. Il s'intéresse au jardin comme espace d'intervention et thème de réflexion, sans négliger ses aspects botaniques et horticoles. Il conçoit le jardin comme un lieu multisensoriel et encourage les concepteurs à se pencher sur l'expérience du visiteur, en provoquant l'interaction, la participation, les échanges et les réflexions.

Le Festival se veut aussi un lieu de partage d'idées et de positionnement critique face à l'art des jardins. Il souhaite offrir au public le plus large et le plus diversifié possible une richesse de points de vue sur l'art des jardins contemporains. Cet événement international cherche également à stimuler de nouvelles créations en permettant la présentation de projets éphémères qui réinterrogeront le jardin dans son historicité ou sa contemporanéité et permettront aux visiteurs de vivre des expériences sensorielles inédites.

Thème de l'édition 2010 : « Le Paradis »

Depuis la nuit des temps les hommes ont projeté l'idée d'un paradis sur terre au travers du jardin en imaginant toujours des lieux d'une grande beauté. Ces espaces, tout en éveillant nos sens, sont parvenus à nous extraire de notre univers quotidien pour nous faire vivre une expérience quasi sublime.

À quoi ressemble le paradis aujourd'hui?

En interprétant le paradis dans différentes directions (pas seulement religieuse), les concepteurs sont invités à aborder le thème en se servant, par exemple, des notions de paysage ou de jardin comme métaphore ou support pour raconter un récit ou un mythe, qu'ils soit religieux ou non. Une autre direction à envisager consisterait à aborder le paradis d'un point de vue technique ou pragmatique en explorant l'idée de ramener le monde à son état premier, avant l'apparition des éléments destructeurs de l'environnement. Enfin, il serait intéressant de travailler sur la notion d'utopie en amenant les métaphores du paradis au domaine du réel.

En vous appuyant sur les pratiques émergentes en architecture de paysage, nous vous demandons d'imaginer votre jardin du paradis, une création connectée à l'histoire du jardin, la philosophie, la religion et l'histoire en général, mais aussi à la société contemporaine et à votre histoire personnelle. Ce jardin contemporain devra être envisagé comme un terrain d'exploration, d'expérimentation extrême et d'expression communautaire possible. Il devra être un paysage complexe, vivant et humain, une composition naturelle et artificielle donnant un sens à la vie. Les projets proposés devront démontrer, grâce à l'utilisation de nouvelles pratiques, le rôle que l'architecture de paysage peut s'attendre à jouer dans notre contexte actuel, historique et social.

Site du Festival

Présenté à Grand-Métis dans la région de la Gaspésie au Québec (Canada), le Festival se déroule sur un site de 10 hectares adjacent aux Jardins de Métis / Reford Gardens, des jardins historiques créés par Elsie Reford, entre 1926 et 1958. Le site du Festival est bordé au nord par l'immense fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par un boisé de feuillus (peupliers faux-tremble) et à l'est par un grand champ et une forêt boréale principalement composée de conifères.

L'ensemble du site s'articule selon deux axes perpendiculaires. L'axe nord-sud, appelé « La Plaque », est constitué d'un alignement de terrains de dimensions identiques (10m x 20m). Ces parcelles ensoleillées et ouvertes possèdent une entrée/sortie à l'ouest et/ou à l'est. Elles sont séparées entre elles par un filtre végétal planté d'un mélange de bouleaux, d'érables, de frênes, de tilleuls et de plantes tapissantes de diverses variétés.

L'axe ouest-est consiste en une série de chambres vertes de tailles variables et de configurations irrégulières (entre 150 m² et 250 m²). Encadrées principalement de conifères (épinettes blanches) et/ou de feuillus (peupliers faux-tremble), ces chambres sont moins ensoleillées que les parcelles situées sur la plaque. Par ailleurs, elles disposent d'une seule entrée/sortie (côté allée) et offrent de magnifiques vues sur le fleuve ou la forêt.

Les sols étant argileux, il est préférable de ne pas creuser plus de 1 mètre de profondeur. Cependant, la plupart des sites ont été utilisés depuis 10 ans. Ils ont été amendés et possèdent un système de drainage souterrain. Tous les sites ont accès à l'eau et à l'électricité.

Les conditions climatiques estivales à Grand-Métis sont modérées, avec des températures variant entre 15°C et 25°C, de juin à octobre. La plupart des vivaces vivent bien dans ce climat (zone de rusticité 4b). La carte des zones de rusticité des plantes (<http://sis.agr.gc.ca/siscan/nsdb/climate/hardiness/intro.html>) montre les zones du Canada qui sont les plus propices à la survie de différents types d'arbres, d'arbustes et de fleurs, d'après les conditions climatiques moyennes de chaque région. Presque toutes les plantes annuelles et même certains végétaux exotiques (agapanthes, plumbago, etc.) peuvent être utilisés durant la période estivale.

Nous effectuons la plantation en serre dès les mois de février/mars. La mise en terre des végétaux sur le site a lieu début juin. Il faut donc envisager pour les jardins des espèces ayant déjà une certaine maturité et/ou une croissance rapide pour escompter une belle floraison durant la période d'exposition du jardin.

Candidatures de l'édition 2010

L'appel de candidatures est ouvert à tous les concepteurs professionnels (ou équipes de concepteurs) québécois, canadiens et étrangers œuvrant dans les domaines de l'architecture de paysage, de l'architecture, des arts ou du design. **Il est fortement recommandé que l'un des membres de l'équipe soit un architecte paysagiste.**

Comme le Festival vise à promouvoir le jardin d'auteur et une approche de création personnalisée, il favorise les candidatures soumises par des concepteurs et non par des bureaux ou des associations professionnelles.

Présentation des candidatures

Le dossier de candidature doit nous être envoyé de façon électronique sous la forme **d'un seul fichier PDF ne dépassant pas 30 Mo**. Il doit contenir, dans l'ordre, les éléments suivants (en français ou en anglais) :

- Une page de présentation avec :
 - nom du projet;
 - nom des concepteurs;
 - nom du répondant;
 - adresse complète;
 - téléphone, télécopieur, courriel et site internet, le cas échéant.
 - une courte présentation de l'équipe (150 mots) montrant les forces de l'association pluridisciplinaire;
 - réponse à la question suivante (70 mots maximum) : Selon vous, de quelle manière votre projet contribue au renouvellement de l'art du jardin?
- Une planche 11" x 17" ou A3 avec :
 - un texte de 150 mots qui décrit le concept du jardin et présente l'expérience offerte aux visiteurs;
 - un plan du jardin (échelle minimum de 1/100);
 - une liste des végétaux envisagés.
- Une planche 11" x 17" A3 avec :
 - 2 vues ou élévations (échelle au choix);
 - une perspective montrant le jardin dans son entier.
- Le curriculum vitæ des concepteurs (maximum de 2 pages par personne).
- Une planche 11" x 17" ou A3 présentant jusqu'à trois projets récents de l'équipe et/ou des concepteurs.

Pour transmettre votre dossier de candidature, vous devez visiter le www.jardinsdemetis.com/festival2010 et procéder à votre inscription.

La date limite est le VENDREDI 6 NOVEMBRE 2009, 17 h 00 HNE.

Veuillez prendre note que les dossiers soumis pourront être présentés dans une éventuelle exposition virtuelle. En prenant part au présent appel de projets, les candidats autorisent le Festival international de jardins à rendre publiques, exposer et diffuser leurs propositions.

Processus de sélection

Les concepteurs seront sélectionnés par un jury présidé par une personnalité internationale du milieu du design selon les critères suivants :

- le positionnement ou l'assise critique de l'intention face aux champs de la connaissance et de la pratique du jardin;
- l'apport contributif de l'approche au domaine de l'art du jardin et à son renouvellement;
- l'originalité, la cohérence et la clarté de la démarche créatrice;
- la qualité de la pratique professionnelle et la reconnaissance acquise au niveau de l'excellence.

Les jardins retenus seront dévoilés le mardi 1^{er} décembre 2009.

Le Festival comprend une présentation de certains jardins qui évoluent sur une période de deux ou trois ans. Les concepteurs sélectionnés seront appelés à proposer des stratégies qui permettront une évolution de leur jardin, soit par les plantations, soit par des transformations structurelles pour la deuxième année.

Encadrement des projets

L'encadrement de la conception et de la construction des jardins se fera sous la supervision du comité de direction artistique et technique du Festival, composé par la direction des Jardins de Métis, la direction artistique et la direction technique du Festival. Les concepteurs retenus s'engagent à participer au processus de réalisation des jardins selon l'échéancier établi par le Festival.

Budget et processus de réalisation

Le budget alloué aux concepteurs pour la réalisation de chaque jardin pourra atteindre un maximum de **25 000 \$ (CAN)**. Cette somme est répartie comme suit :

- **5 000 \$** de cachet pour le(s) concepteur(s);
- jusqu'à **10 000 \$**, incluant les taxes, pour l'achat des matériaux et les honoraires des consultants nécessaires à la réalisation du projet. Ce montant est géré conjointement par le Festival et les concepteurs;
- jusqu'à **10 000 \$** pour les coûts de main-d'œuvre reliés à la construction du jardin. L'équipe du Festival procédera à la construction des jardins en collaboration avec les concepteurs. Ce montant, entièrement géré par le Festival, est non transférable. L'entretien des jardins est assuré par l'équipe du Festival.

Jusqu'à **2 000 \$** seront disponibles pour les frais de déplacement et de repas de l'équipe de concepteurs.

Les concepteurs seront hébergés aux frais du Festival pendant la période de parachèvement des jardins et jusqu'à la rencontre prévue entre les concepteurs et le public, soit environ du 18 au 27 juin 2010.

Échéancier

2009

- 14 septembre** Lancement de l'appel de candidatures
- 6 novembre** Date limite pour transmettre les dossiers de candidature
- 1^{er} décembre** Divulgation des projets retenus

2010

- 1^{er} février** Date limite pour la remise des esquisses préliminaires
- 26 février** Date limite pour la remise des plans et devis de réalisation, conformément aux commentaires et recommandations du comité de direction artistique et technique du Festival
- 12 mars** Approbation finale des plans et devis de réalisation
- 16 mars au 1^{er} mai** Période de demandes de soumission, d'achats de matériaux et de préparation des plantes par l'équipe du Festival en collaboration avec les concepteurs
- 5 mai** Début des travaux de construction des jardins éphémères par l'équipe du Festival
- 18 au 25 juin** Période de parachèvement des travaux de construction des jardins éphémères, en présence des concepteurs
- 25 juin** Inauguration officielle du Festival
- 26 juin** Ouverture du Festival au public
- 27 juin** Rencontre des concepteurs avec le public
- 3 octobre** Clôture du Festival

Cet échéancier peut être sujet à modification sans préavis.

Le Festival international de jardins se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel de candidatures.